



MARCHANDISES DANGEREUSES

Formation générale ADR 1.3

OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances nécessaires concernant le chargement de marchandises dangereuses, la conformité des engins de transport, des documents, conformément à la réglementation ADR 2017 (1.3).
Etre sensibilisé aux risques liés à la manutention des Marchandises Dangereuses.
Savoir emballer, conditionner, marquer, étiqueter, stocker des Marchandises Dangereuses en toute sécurité.

PUBLIC :

Les personnes employées d'entreprises, ou de collectivités dont les activités comportent la manutention, le chargement/déchargement de Marchandises Dangereuses telles que les manutentionnaires, les magasiniers chargés de stockage, le chargement/déchargement de véhicules, le dépotage des citernes (le cas échéant) ...

PRE-REQUIS :

Aucun.

CONTENU :

La classification des matières dangereuses
Les risques présentés par ces matières lors de la manutention, du chargement /déchargement et du transport
Les limites de quantités
Les conditionnement, marquage et étiquetage
Les documents de bord
Les responsabilités de l'expéditeur/chargeur
Les exemptions partielles en fonction des quantités chargées (chapitre 1.1.3.6)
Le chargement et déchargement
Les procédures, signalisation de véhicules et équipements de bords

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs de BVT, organisme agréé par Arrêté Ministériel du 6 décembre 2012 – modifié par Arrêté Ministériel du 5 novembre 2013 N° NOR : DEVP1241083A modifié par DEVP1328438A, compétent pour former le public concerné.

NOM DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Jean-François NELZY

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
- Distribution d'un support de cours (livret stagiaire)
- Nombreux exercices d'application suivis de leur corrigé.



MARCHANDISES DANGEREUSES Formation générale ADR 1.3

DATES DE FORMATION :

Veillez consulter le centre de formations AFA.

DURÉE :

1 jours soit 7 H

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargement individuelle à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

SANCTION VISÉE :

Attestation de suivi de stage ADR